

Règles locales

« La courtoisie est la règle d'or. »

1 - HORS LIMITE

Les limites du terrain sont définies par la clôture ainsi que les piquets blancs.

2 - OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES

Sont considérées comme obstructions inamovibles :

- l'ensemble arbre-tuteur biné au pied,
- les massifs de fleurs,
- les ravines et eau fortuite.
- les cheminements,
- les rochers (lorsque la balle repose dessus).

Le joueur doit se dropper sans pénalité.

3 - OBSTRUCTIONS AMOVIBLES

Sont considérées comme obstructions amovibles :

- les pierres,
- les piquets et les cordes

4 - DROPPING ZONE

Trou N° 17 : toute balle reposant dans l'obstacle doit être droppée dans la dropping zone.

5 - TROU # 11 ET # 17

Toute balle reposant entre les planches en bois des bunkers : vous droppez sans pénalité au point le plus proche (règle 25-1b).

6 - TROU # 1 à # 2

Les golfeurs doivent attendre que les véhicules traversant la voie du club house soient passés.

Distances

Les distances indiquées au départ sont calculées au milieu du green.
Les distances placées sur les têtes d'arroseur sont calculées entrée de green.

Etiquette

Une tenue correcte est exigée.

Ratissez les bunkers - Remplacez les divots - Relevez les pitches.
Respectez le temps de jeu.

GOLF CLUB SAINT-TROPEZ

600 Route du Golf - 83580 GASSIN
info@golfclubssainttropez.com

GOLF CLUB SAINT-TROPEZ



www.golfclubssainttropez.com

04 94 55 13 44



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Blanc	345	375	491	186	506	386	165	371	425	3250
Jaune	332	346	464	174	492	374	153	300	404	3039
Bleu	253	260	395	132	460	339	140	281	322	2582
Rouge	236	252	384	103	439	321	118	267	287	2407
Par	4	4	5	3	5	4	3	4	4	36
+/-										
Altimétrie	-13	7	13	-14	23	-15	6	-29	-33	
Handicap	11	7	3	13	1	9	15	17	5	

10	11	12	13	14	15	16	17	18		Total m.	Total yds.
272	361	438	303	125	375	406	161	354	2795	6045	6611
258	345	427	295	121	362	393	136	338	2675	5714	6249
201	320	381	275	117	332	320	118	290	2354	4936	5494
198	310	374	253	117	305	306	96	227	2186	4593	5023
4	4	5	4	3	4	4	3	4	35	71	
30	5	12	3	5	-7	-14	-19	-50			
10	12	18	6	8	4	2	14	16			

Signature Joueur

Signature Marqueur

Date :

